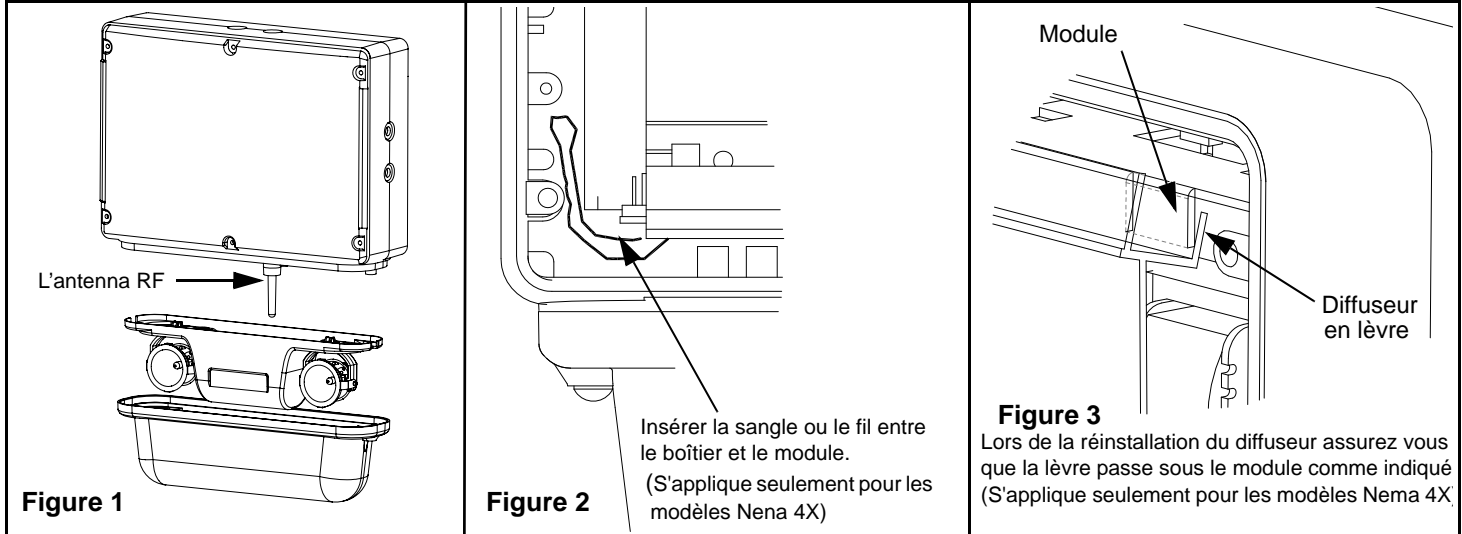


# Nexus RF Addendum - Modèles combinés en polymère et Classe I Division 2

## Installation de l'antenne sur l'appareil

Couper l'alimentation CA. Toute installation électrique doit être effectuée par un personnel qualifié. L'antenne fournie avec l'appareil doit-être installée comme indiqué ci-dessous (figure1).



### Exemple d'appareil à titre indicatif seulement

#### ATTENTION! Soyez prudent lors de la manipulation du module électronique.

Dans le but d'éviter d'endommager l'antenne, soyez vigilant lorsque vous retirez le module ainsi que lorsque vous aurez à le réinstaller. Pour les modèles à double face, il est important de noter que vous devez enlever le diffuseur avant de retirer le module du boîtier. Veuillez vous référer aux instructions d'installation.

## ⚠ ATTENTION:

Cet équipement est conforme à la section 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes :

1. cet équipement ne doit pas produire d'interférences nuisibles
2. il doit pouvoir supporter toutes interférences reçues, même si ces interférences perturbent son fonctionnement.

### État de la DEL

ETIQUETTE		DEFINITION DE L'INDICATEUR	SIGNIFICATION
●	AC ON	Vert fixe	C.A. actif
- ●	IN TEST	Vert clignotant	En mode test
●	BATTERY/LAMP DISCONNECT	Rouge fixe	Accumulateur hors circuit et/ou lampes non branchées
- ●	BATTERY FAILURE	1 clignotement rouge, pause de 5 secondes	Accumulateur en défaut
● - ●	CHARGER FAILURE	2 clignotements rouges, pause de 4 secondes	Chargeur en défaut
● - ● - ●	LAMP FAILURE	3 clignotements rouges, pause de 3 secondes	Lampe en défaut
● - ● - ● - ●	LED STRIP FAILURE	4 clignotements rouges, pause de 2 secondes	Module de DEL en défaut (version combo)
●	SERVER FAILURE	Jaune fixe	Erreur de serveur
- ●	BLINK MODE	Jaune clignotant	Mode clignotant
- ● - ●	NOT COMMISSIONED	Jaune/Vert clignotant	Appareil non enregistré

## Avis de la FCC

Cet équipement est conforme à la section 15 de la réglementation de la FCC.

### FCC ID: W3BGC822843

Cet équipement a été testé et jugé conforme aux limites de Classe B pour les appareils numériques en vertu de la section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont établies pour apporter une protection raisonnable contre les interférences nuisibles en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du constructeur, il peut perturber la réception radio. Cependant, il n'est pas possible de garantir l'absence d'interférence sur une installation spécifique. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception radio ou télé, ce qui peut se vérifier en allumant et en éteignant les appareils, l'utilisateur peut tenter d'y remédier de l'une des façons suivantes :

1. Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
2. Augmenter la distance qui sépare l'équipement du poste récepteur.
3. Raccorder l'équipement à une prise secteur se trouvant sur un circuit différent de celui utilisé par le récepteur.
4. Consulter le revendeur ou demander l'aide d'un technicien radio/télévision expérimenté.



**IMPORTANT!** Les modifications ou changements non abordés dans cet addendum doivent être approuvés par écrit par le département des réglementations techniques du fabricant. Les modifications ou changements réalisés sans accord écrit peuvent entraîner, pour l'utilisateur, une interdiction d'utiliser cet équipement.

## Industrie Canada

L'utilisation du terme " IC: " avant le numéro d'agrément/d'enregistrement indique uniquement le respect des spécifications techniques d'Industrie Canada.

**IC: 8100A-GC822843**

## Déclaration réglementaire canadienne pour les appareils sans fil

Cet appareil numérique de classe B satisfait à toutes les réglementations canadiennes en vigueur relatives aux équipements provoquant des interférences. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : a) cet appareil ne doit pas causer d'interférences, et b) cet appareil doit supporter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent nuire à son fonctionnement. Pour empêcher toute interférence radio au niveau du service autorisé, cet appareil est prévu pour fonctionner à l'intérieur d'un bâtiment et éloigné des fenêtres afin de permettre une protection maximale. Tout équipement (ou son antenne d'émission) installé à l'extérieur est soumis à une homologation.

## Modification de l'antenne sans autorisations

Important : Seulement l'antenne fournie avec l'appareil assure le respect des normes décrites ci-haut. L'utilisation d'une antenne autre que celle fournie par le fabricant pourrait endommager l'appareil et pourrait ne plus respecter les normes FCC et Industrie Canada. Tous changements doivent être soumis et autorisés par les parties responsables afin de garantir le respect des normes prescrites.



## Précautions à prendre contre les décharges électrostatiques (DES)

Veillez à bien libérer toute électricité statique accumulée provenant de vous-même ou de vos appareils de mesures électroniques avant de toucher cet équipement. Il est conseillé de prendre ces précautions avant l'installation et le branchement de cet équipement.